

détail, les trois artistes, peauds et étroités, arrivent à huit heures à Bordeaux.

La recette est sauvee!... Mais le lendemain, M. Masset présente la note des frais du chemin de fer à ses pensionnaires.

Soit 800 francs ou à peu près.

Les artistes répondent qu'ils sont de bonne foi, prouvent qu'ils sont montés dans le train qui devait les emmener à Périgueux, et qu'à Nexon, où le scission du train a lieu, aucun employé n'a averti les voyageurs d'avoir à changer de compartiment.

M. Masset, inflexible, dit: « Attaquez la compagnie! »

Mais la compagnie ne connaît pas M. Depey, ni Mue Lenoir, ni M. Lambert... Elle ne connaît que M. Masset.

Et si M. Masset attaque la compagnie, celle-ci lui retirera la faveur qu'elle lui a faite jusqu'ici de le laisser voyager à moitié prix pour sa troupe.

Un moyen de sortir de là, s. v. p. ?

Revue Hebdomadaire du 9 mars 1879

La semaine a encore été assez agitée, cependant il est à noter que les oscillations les plus grandes ont été sur le 5 et 6, tandis que les deux 3 et 4 ont présenté une absolue fermeté. Il faut donc attribuer les mouvements de cette semaine, plus à la sensibilité d'une spéculation encore très nerveuse après un moment d'apaisement, qu'à l'incertitude de la situation générale.

Les inquiétudes politiques qui ont servi de prétexte à la réaction qui s'est produite de 113.20 à 110.60, sont plus factices que réelles; un accord se fera certainement entre le gouvernement et la Chambre.

L'opinion du public se divise du reste par la fermeté du 3 0/0 qui est presque à 78, et par celle de l'amortissable qui se tient aux environs de 80.

Les institutions de crédit sont presque toutes en progression. La Banque Française Italienne se tient entre 430 et 435.

Les fonds étrangers sont en hausse constante. L'obligation Cuba toujours demandée tend à acquiescer les cours des autres valeurs. Les valeurs ottomanes et égyptiennes ont été un peu lourdes.

Nous avons promis à nos lecteurs dans nos derniers bulletins des renseignements sur une affaire que nous recommandons tout particulièrement à leur attention, la compagnie de chemin de fer et de navigation d'Alais au Rhône et à Méditerranée. La société est formée pour l'exploitation de deux services qui, quoique distincts, viennent concourir à un même but en réalisant par leur ensemble une économie telle, que le transport des produits du bassin houiller et métallurgique du Gard, si considérable, est assuré à un tarif relativement bas.

Des à présent des traités assurent un trafic minimum à la compagnie, de 250,000 tonnes. Il n'est besoin que de lommer les sociétés qui ont signé ces traités, pour comprendre que ce chiffre est un minimum absolu et cependant il suffit pour couvrir les frais d'exploitation, d'administrer et de servir des obligations.

Les sociétés qui ont donné leur concours à l'entreprise sont : les mines et forges d'Alais, les mines de Terres Rouges, les mines de Violette et Bessèges, les usines de Salsindres, les mines de Saint-André, les salins de Givaud.

La société est formée pour l'exploitation du chemin de fer d'Alais au Rhône et pour celle d'une entreprise de navigation du Rhône à Marseille.

L'entreprise est assurée d'un excellent revenu. Nous retons de voir que des traités lui donnent, de ce côté de la Méditerranée, un trafic important; mais ce trafic ne peut être pris comme point de départ.

Les autres sociétés du bassin trouvent les mêmes avantages à se servir de cette voie de transport, que celles que nous avons citées et, dès le début, le matériel de la compagnie sera établi pour répondre à un trafic de 500,000 tonnes. On prévoit qu'il faudra augmenter le matériel dès la seconde année d'exploitation; car il serait alors insuffisant pour les besoins du trafic.

Si la compagnie réalise un bénéfice kilométrique de 15,000 fr., le dividende serait de 30 fr. par action; si la recette s'élève à 20,000 fr., le dividende serait porté à 36 fr. Or, la ligne de Bessèges à Alais a une recette de 49,000 fr. par kilomètre; la ligne d'Alais à Nîmes, 85,300 fr. et la ligne de Tarascon à Marseille, 213,000 fr.

Il suffit de regarder une carte pour estimer ce que pourra être la recette du chemin d'Alais au Rhône qui répond à tant de besoins.

La demande de concession a été réclamée en effet, avec assistance par les comités locaux du Gard et du Vaucluse, et par les Chambres de Commerce de Marseille, Nîmes et Avignon.

La compagnie de chemin de fer et de navigation d'Alais au Rhône et à la Méditerranée est donc une affaire qui se présente sous les meilleures auspices.

Le capital souscrit est de 11,500,000 fr. divisé en 23,000 actions de 500 fr.

Il sera créé ultérieurement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux, le montant d'une somme égale de 11,500,000 fr.

Le capital de 23,000,000 ainsi constitué, a été reconnu comme suffisant pour amener la compagnie à l'époque d'exploitation.

Un délai maximum de 2 ans à 2 a été établi pour arriver à la mise en exploitation et ce délai ne sera pas dépassé.

Pendant la période des travaux, les actions reçoivent un intérêt de 5 0/0 sur les sommes versées.

L'émission est prochaine; les actions sont de 500; on verse 100 fr. en souscrivant et 150 à la répartition.

Les 229 fr. restant seront versés ultérieurement suivant les décisions qui seront prises par le conseil d'administration.

La Banque Nationale cause ensemble devant le palais de la Bourse : — Ma chère amie, dans quel temps vivons-nous ? Jusqu'à cinq pour cent qui refuse de se contenir.

Une vieille coquette serait chez un parfumeur toute chargée d'inviter ceux de ses lectures qui voudront souscrire à lui envoyer, dès maintenant, leurs demandes.

Adresser les demandes de renseignements, Ordres de Bourse, coupons à encaisser, à la Banque Nationale.

Choses & Autres

EN CLASSE : — Mlle Fifi, pourriez-vous me dire ce que c'est qu'une forêt-verger ? — Fifi. — Une forêt, vierge, madame, c'est une forêt où la main de l'homme n'a jamais mis le pied!

Un Cham du Caucase : Deux vieilles femmes causent ensemble devant le palais de la Bourse : — Ma chère amie, dans quel temps vivons-nous ? Jusqu'à cinq pour cent qui refuse de se contenir.

Une vieille coquette serait chez un parfumeur toute chargée d'inviter ceux de ses lectures qui voudront souscrire à lui envoyer, dès maintenant, leurs demandes.

Adresser les demandes de renseignements, Ordres de Bourse, coupons à encaisser, à la Banque Nationale.

— Voilà une belle affaire! La rivière de chez nous, c'est bien autre chose. Figurez-vous que, dans la Garonne, il n'y a pas une goutte d'eau; c'est tout poison!

Un lazzi, qui fait en ce moment le bonheur des Lyonnais : — Maintenant, disent-ils, Lyon n'a plus besoin de bees de gaz... puisque nous avons un Pierre général!

VARIÉTÉS — L'ENFANT ESPION

Il s'appelaient Stenne, le petit Stenne. C'était un enfant de Paris, malingre, pâle, qui pouvait avoir dix ans, peut-être quinze; avec ces moucheronis-là, on ne sait jamais. Sa mère était morte; son père, ancien soldat de marine, gardait un square dans le quartier du Temple.

Les babies, les bonnes, les vieilles dames à plants, les mères pauvres, tout le Paris trotte-menu qui vient se mettre à l'abri des voitures dans ces parterres bordés de trottoirs, connaissaient le père Stenne et l'adoraient. On savait que, sous cette rude moustache, effroi des chiens et des traîneurs de bancs, se cachait un bon sourire attendri, presque maternel, et que, pour voir ce sourire, on n'avait qu'à dire au bonhomme :

« Comment va votre petit garçon? »

Il aimait tant son garçon, le père Stenne! Il était si heureux, le soir, après la classe, quand le petit venait le prendre et qu'ils faisaient tous deux le tour des allées, s'arrêtant à chaque banc pour saluer les habitués, répondre à leurs bonnes manières.

Avec le siège malheureusement tout changea. Le square du père Stenne fut fermé, on y mit du pétrole, et le pauvre homme, obligé à une surveillance incessante, passa sa vie dans les massifs déserts et bouleversés, seul, sans fumer, n'ayant plus son garçon que le soir, bien tard, à la maison.

Aussi il fallait voir sa moustache, quand il parlait des Prussiens... Le petit Stenne, lui, ne se plaignait pas trop de cette nouvelle vie.

Un siège! C'est si amusant pour les gamins. Plus d'école! plus de mutuelle! Des vacances tout le temps et la rue comme un champ de foire...

L'enfant restait dehors jusqu'au soir, à courir. Il accompagnait les bataillons du quartier qui allaient au rempart, choisissant de préférence ceux qui avaient une bonne musique; et là-dessus petit Stenne était très-fermé. Il vous disait fort bien que celle du 96^e ne valait pas grand-chose, mais qu'à 350 ils en avaient une excellente!

D'autres fois, il regardait les mobiles faire l'exercice; puis il y avait les queues...

Son panier sous le bras, il se mêlait à ces longues files qui se formaient dans l'ombre des matins d'hiver sans gaz, à la grille des bouchers, des boulangers.

Là, les pieds dans l'eau, on faisait des commodes, on causait politique et comme fils de M. Stenne, chacun lui demandait son avis. Mais le plus amusant de tout, c'était encore les parties de bouchon, ce fameux jeu de galoche que les mobiles bretons avaient mis à la mode pendant le siège.

Quand le petit Stenne n'était pas au rempart ni aux boulangeries, vous étiez sûr de le trouver à la partie de galoche de la Château-d'Eau. Lui ne jouait pas, bien entendu; il faut trop d'argent. Il se contentait de regarder les joueurs avec des yeux!

Un surfont, un grand en cette bleue, qui ne misait que des pièces de cent sous, excitait son admiration. Quant il courait, celui-là, on entendait les écus sonner au fond de sa coiffe...

Un jour, en ramassant une pièce qui avait roulé jusque sous les pieds du petit Stenne, le grand lui dit à voix basse :

« Ça te fait loucher, hein?... Eh bien si tu veux, je te dirai où on en trouve. »

La partie finie, il l'emmena dans un coin de la place et lui proposa de venir avec lui vendre des journaux aux Prussiens, on avait 30 francs par voyage. D'abord Stenne refusa, très indigné; et du coup, il resta trois jours sans retourner à la partie. Trois jours terribles. Il ne mangeait plus, il ne dormait plus. La nuit il voyait des tas de galoches dressées au pied de son lit et des pièces de cent sous qui filaient à plat, toutes luisantes. La tentation était trop forte. Le quatrième jour, il retourna au Château-d'Eau, revit le grand, se laissa séduire...

Ils partirent par un matin de neige, un sac de toile sur l'épaule, des journaux cachés sous leurs blouses. Quand ils arrivèrent à la porte de Flandres, il faisait à peine jour. Le grand prit Stenne par la main, et s'approchant du factionnaire — un brave soldat qui avait le nez rouge et l'air bon — il lui dit d'une voix de pauvre :

« Laissez-nous passer, mon bon monsieur... Notre mère est malade, papa est mort. Nous allons voir avec mon petit frère à ramasser des pommes de terre dans les champs. »

Il pleurait, Stenne, tout honteux, baissait la tête. Le factionnaire les regarda un moment, jeta un coup d'œil sur la route déserte et blanche.

« Passez vite, » leur dit-il en s'écartant; et les voilà sur le chemin d'Aubervilliers. C'est le grand qui riait!

Confusément comme dans un rêve, le petit Stenne voyait des usines transformées, en casernes, des barricades désertes, garnies de chiffons mouillés,

de longues cheminées qui trouaient le brouillard et montaient dans le ciel, vides, éléphants. De loin en loin une sentinelle, des officiers encapuchonnés qui regardaient là-bas avec des lunettes, et de petites tentes trempées de neige fondue devant des feux qui mouraient. Le grand connaissait les chemins, prenait à travers champs pour éviter les postes.

Pourtant ils arrivèrent, sans pouvoir y échapper, à un grand gardé de francs-tireurs. Les francs-tireurs étaient là avec leurs petits chiens, accroupis au fond d'une fosse pleine d'eau, tout le long du chemin de fer de Soissons. Cette fois le grand eut beau recommencer son histoire, on ne voulut pas les laisser passer. Alors, pendant qu'il se lamentait, de la maison du garde-sergent sortit sur la voie un vieux sergent, tout blanc, tout ridé, qui ressemblait au père Stenne.

« Allons! mioches, ne pleurons plus! dit-il aux enfants, on vous y laissera aller, à vos hommes de terre; mais, avant, entrez vous chauffer un peu... Il a l'air gelé ce gamin-là! »

Hélas! Ce n'était pas de froid qu'il tremblait le petit Stenne, c'était de peur, c'était de honte... Dans le poste, ils trouvèrent quelques soldats blottis autour d'un feu maigre, un vrai feu de veuve, à la flamme duquel ils faisaient dégrêler du biscuit au bout de leurs bayonnettes. On se serva pour faire place aux enfants. On leur donna la goutte, un peu de café. Pendant qu'ils buvaient, un officier vint sur la porte, appela le sergent, lui parla tout bas et s'en alla bien vite.

« Garçons! dit le sergent en rentrant radieux... y aura du tabac cette nuit... On a surpris le mot des Prussiens... Je crois que cette fois nous allons le leur reprendre, ce sacré Bourget! »

Il y eut une explosion de bravos et de rires. On dansait, on chantait, on astiquait les sabres-bayonnettes; et, profitant de ce tumulte, les enfants disparurent.

Passé la tranchée, il n'y avait plus que la plaine, et au fond un long mur blanc troué de meurtrières. C'est vers ce mur qu'ils se dirigèrent, s'arrêtant à chaque pas pour faire semblant de ramasser des pommes de terre.

« Reutrons... N'y allons pas », disait tout le temps le petit Stenne.

L'autre levait les épaules et avançait toujours. Soudain ils entendirent le triquet d'un fusil qui arrivait.

« Couché-toi! » fit le grand, en se jetant par terre.

Une fois couché, il siffla. Un autre sifflait répondit sur la neige. Ils s'avancèrent en rampant... Devant le mur, au ras du sol, paraient deux moustaches jaunes sous un béret crasseux.

Le grand sauta dans la tranchée, à côté du Prussien.

« C'est mon frère », dit-il en montrant son compagnon.

Il était si petit, ce Stenne, qu'en le voyant, le Prussien se mit à rire et fut obligé de le prendre dans ses bras pour le laisser jusqu'à la brèche.

De l'autre côté du mur, c'étaient de grands remblais de terres, des arbres couchés, des trous noirs dans la neige, et dans chaque trou le même béret crasseux, les mêmes moustaches jaunes qui riaient en voyant passer les enfants.

Dans un coin, une maison de jardinier casematé de troncs d'arbres. Le bas était plein de soldats qui jouaient aux cartes, faisaient la soupe sur un grand feu clair. Cela sentait bon les choux, le lard; quelle différence avec le bivouac des francs-tireurs! En haut, les officiers. On les entendait jouer du piano, déboucher du vin de Champagne, un hurrah de joie les accueillit. Ils donnèrent leurs journaux; puis on leur versa à boire et on les fit causer. Tous ces officiers avaient l'air fier et méchant; mais le grand les amusait avec sa verve faubourienne, son vocabulaire de voyou. Ils riaient, répétaient ses mots après lui, se roulaient avec délice dans cette boue de Paris qu'on leur apportait.

Le petit Stenne avait bien voulu prêter, lui aussi, prouver qu'il n'était pas une bête; mais quelque chose le gênait. En face de lui se tenait à part un Prussien plus âgé, plus sérieux que les autres, qui lisait, ou plutôt faisait semblant, car ses yeux ne le quittaient pas. Il y avait dans ce regard de la tendresse et des reproches, comme si cet homme avait eu au pays un enfant du même âge que Stenne, et qu'il se fût dit :

« J'aimerais mieux mourir que de voir mon fils faire un métier pareil... »

A partir de ce moment, Stenne sentit comme une main qui se posait sur son cœur et l'empêchait de battre.

Pour échapper à cette angoisse, il se mit à boire.

Bientôt tout tourna autour de lui. Il entendait vaguement, au milieu de gros rires, son camarade qui se moquait des gardes nationaux, de leur façon de faire l'exercice, imitait une prise d'armes au Marais, une alerte du nuit sur les remparts. Ensuite le grand baissa la voix, les officiers se rapprochèrent et les figures devinrent graves. Le misérable était en train de le prévenir de l'attaque des francs-tireurs...

Pour le coup, le petit Stenne se leva furieux, dégrisé :

« Pas cela, grand... Je ne veux pas. »

Mais l'autre ne fit que rire et continua. Avait qu'il eût fini, tout les officiers étaient debout. Un d'eux montra la porte aux enfants :

« F... le camp ! » leur dit-il.

Et ils se mirent à causer entre eux, très-vite, en allemand. Le grand sortit, fier comme un doge, en faisant sonner son argent. Stenne le suivit, la tête basse; et lorsqu'il passa près du Prussien dont le regard l'avait tant gêné, il entendit une voix triste qui disait : « *Bas chōli, va... Bas chōli, va...* »

Les larmes lui vinrent aux yeux. Une fois dans la plaine, les enfants se mirent à courir et rentrèrent rapidement. Leur sac était plein de pommes de terre que leur avaient données les Prussiens; avec cela ils passèrent sans encombre à la tranchée des francs-tireurs.

On s'y préparait pour l'attaque de la nuit. Des troupes arrivaient silencieuses, se massant derrière les murs. Le vieux sergent était là, occupé à placer ses hommes, l'air si heureux. Quand les enfants passèrent, il les reconduisit leur envoya un bon sourire...

Oh ! que ce sourire fit mal au petit Stenne ! un moment il eut envie de crier :

« N'allez pas là-bas... nous vous étions trahis. »

Mais l'autre lui avait dit : « Si tu parles, nous serons fusillés, » va la peur le retint...

A la Courneuve, ils entrèrent dans une maison abandonnée pour partager l'argent. La vérité m'oblige à dire que le partage fut fait honnêtement, et que d'entendre sonner ces beaux écus sous sa blouse, de penser aux parties de galoche qu'il avait là en perspective, le petit Stenne ne trouvait plus son crime aussi affreux.

Mais, lorsqu'il fut seul, le malheureux enfant ! Lorsque après les portes le grand fut quiet, alors ses poches commencèrent à devenir lourdes, et la main qui lui serait le cœur le serrait plus fort que jamais. Paris ne lui semblait plus le même. Les gens qui passaient le regardaient sévèrement, comme s'ils avaient su d'où il venait. Le mot espion, il l'entendait dans le bruit des roues, dans le battlement des tambours qui s'exerçaient le long du canal. Enfin il arriva chez lui, et tout heureux de voir que son père n'était pas encore rentré, il monta vite dans leur chambre caché sous son oreiller et se cacha sous la table.

Jamais le père Stenne n'avait été si bon, si joyeux qu'en rentrant ce soir-là. On venait de recevoir des nouvelles de province; les affaires du pays allaient mieux. Tout en mangeant, l'ancien soldat regardait son fusil pendu à la muraille, et il disait à l'enfant avec son bon rire :

« Hein, comme tu irais aux Prussiens si tu étais grand ! »

Vers huit heures on entendit le canon.

« C'est Aubervilliers... On se bat au Bourget... fit le bonhomme, qui commença à tiquer ses dents. Le petit Stenne était pâle, et prétendant une fatigue il alla se coucher, mais il ne dormit pas. Le canon tonnait toujours. Il se représentait les francs-tireurs arrivant la nuit pour surprendre les Prussiens et tomber eux-mêmes dans une embuscade.

Il se rappela le sergent qui lui avait souri, le voyait étendu dans la neige, et combien d'autres avec lui... Le prix de tout ce sang se cachait là sous son oreiller, et c'était lui, le fils de M. Stenne, d'un soldat... Les larmes l'envahirent. Dans la pièce à côté il entendait son père marcher, ouvrir la fenêtre. En bas sur la place, le rappel sonnait, un bataillon de mobiles se numérolait pour partir. Décidément, c'était une vraie bataille. Le malheureux ne put retenir un sanglot.

« Qu'as-tu donc ? dit le père Stenne en entrant. »

L'enfant n'y tint plus, sauta de son lit et vint se jeter aux pieds de son père.

Au mouvement qu'il fit, les écus roulèrent par terre.

« Qu'est-ce que cela ? Tu as volé ? dit le vieux en tremblant. »

Alors, tout d'une haleine, le petit Stenne raconta qu'il était allé chez les Prussiens et ce qu'il y avait fait. A mesure qu'il parlait, il se sentait le cœur plus libre, cela le soulageait de s'accuser... Le père Stenne écoutait avec une figure terrible. Quand ce fut fini, il cacha sa tête dans ses mains et pleura.

« Père, père... » voulait dire l'enfant.

Le vieux le repoussa sans répondre, et ramassa l'argent.

« C'est toi ? » demanda-t-il.

Le petit Stenne fit signe que c'était tout. Le vieux décrocha son fusil, sa cartouchière, et mettant l'argent dans sa poche.

« C'est bon, dit-il, je vais le leur rendre. »

Et sans ajouter un mot, sans seulement retourner sa tête, il descendit se mêler aux mobiles qui partaient dans la nuit.

On ne l'a jamais revu depuis.

Alphonse DAUDET.

Énigme

Je suis pointue et suis une merveille ; Sans être en action je fais parler aux yeux ; Je n'ai point le talent de parler à l'oreille. Quel qu'il en soit, en moi tout tient du merveilleux Dans tout ce que l'on fait, en juge impatient, Je décide du plus ou du moins de lenteur. Si je parais quelquefois ingélate, C'est sans caprice et sans humeur.

Les mots de la Charade d'hier sont : Guitarte.

Chacun sait combien le goudron est un médicament précieux dans les cas de bronchite, phthisie, catarrhes, rhumes, et en général contre les affections des bronches et des poumons.

Malheureusement, bien des malades à qui ce produit serait utile, ne l'emploient pas, soit à cause de son goût qui ne plaît pas à tous, soit à cause de l'ennui que leur donne la préparation de l'eau de goudron.

Aujourd'hui, grâce à l'ingénieuse idée de M. Guyot, pharmacien à Paris, toutes les repugnances, plus ou moins justifiées du malade, ont cessé d'exister.

M. Guyot est parvenu à enfermer le goudron sous une mince couche de gélatine transparente, et à en former des capsules rondes de la grosseur d'une pilule. Ces capsules se prennent au moment du repas et s'avèrent facilement sans laisser aucun goût. Aussitôt dans l'estomac l'enveloppe se dissout, le goudron s'émulsionne et s'absorbe rapidement.

Ces capsules sont d'une conservation indéfinie; à ce point que, d'un flacon déjà entamé, celles qui restent ont conservé toute leur efficacité au bout de plusieurs années.

Les capsules de goudron de Guyot offrent un mode de traitement rationnel et qui ne revient pas à plus de dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de toute espèce de tisane.

Comme tous les bons produits, les capsules de goudron de Guyot ont soulevé de nombreuses concurrence. M. Guyot ne peut garantir que les flacons qui portent sur leur étiquette sa signature imprimée en trois couleurs.

1875

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui :

Décret nommant l'administrateur du Collège de France.

Arrêté ministériel nommant le vice-président de l'Académie des professeurs du Collège de France.

Rapport du sous-secrétaire d'Etat des beaux-arts, proposant divers réformes relatives au salon. Arrêté ministériel y annexé.

Arrêté nommant un commissaire des expositions des œuvres des artistes vivants.

Assemblée de la presse départementale

Précis relatif à la situation générale de la presse départementale, qui a pris les différentes délibérations suivantes :

1° L'Assemblée, reconnaissant que les journaux de la presse départementale ont une importance de plus en plus grande, donne mission à son bureau syndical de s'affirmer auprès des autorités compétentes et de se faire reconnaître directement par elles, de manière à pouvoir, sans intermédiaires, et en toutes circonstances, protéger les intérêts du public et de la défense.

2° Elle regrette que l'obligation, imposée au registre des Postes et Télégraphes, de fournir une recette nette de 48 millions au budget de l'Etat, soit une entrave aux moyens de communication de la presse de province.

3° Elle regrette, en outre, que la situation faite au ministère des Postes et des Télégraphes, ne lui permette pas de donner à la presse départementale la légitime satisfaction qu'elle demande.

4° L'Assemblée émet le vœu de l'adoption de tarifs spéciaux à la presse, et d'une égalité de traitement absolue pour les journaux de province.

5° Elle demande que le ministre de l'Intérieur donne les instructions nécessaires pour que le secret des dépêches destinées aux journaux soit rigoureusement observé par tous les fonctionnaires.

6° Elle demande, en outre, que le remboursement de toute dépêche non parvenue à destination, trois heures après son dépôt.

7° La priorité des dépêches destinées à la presse, sans augmentation de prix;

8° La suppression de l'impôt sur le papier.

La faculté, pour les journaux de province de transports en ballots et à prix réduits, par l'entremise de la poste, dans l'intérieur du département originaire et dans les départements limitrophes.

9° L'Assemblée a ensuite constitué son bureau syndical. Ont été élus MM. BALLER, BUREL, BRUNET de BOYER, BULLER, CANTILLER, CHAILLER, de SAINT-CARON, GONZOUILLON, GRIMBLIT, LAPFITE, LALLEMAND, LEBEY, MARTEAU, MERSON, OLDECO, HENRY OUDIN, de SÈDE, SORIN.

Le syndicat a immédiatement constitué son bureau comme suit : AMÉDÉE MARTEAU, Président; ERNEST MERSON, Président honoraire; EDOUARD GRIMBLIT, vice-président; EDOUARD LEBEY, questeur.

Revue de la presse

« La politique conservatrice est dans le pays dit la République française, et son organe est dans la Chambre, représentée par la majorité républicaine. »

« Nous estimons que le gouvernement n'a point à s'immiscer dans les disputes des différents groupes et qu'il doit se tenir au-dessus de ces rivalités. Surtout nous, il a pour tâche de donner satisfaction à ce double besoin qui agit et vivifie, qui maintient et qui perpétue les grandes sociétés politiques, l'ordre et la conservation d'une part, la réforme et le progrès de l'autre. »

Le Siècle se prononce contre la mise en accusation du ministre du 16 mai.

« Il faut bien avouer, dit-il, que le procès amènera dans le cabinet une modification dont on ne peut des maintenant prévoir le sens. Or, la situation des choses se trouvant ainsi définie, il est à croire que la majorité républicaine ne voudra pas sacrifier le ministère pour atteindre des coupables aujourd'hui réduits à l'impuissance. »

La Révolution Française publie la note suivante : « La nouvelle que le gouvernement français avait conclu avec la Sublime Porte une convention par laquelle il acquiescât à l'abandon de nos territoires en Turquie, nous n'avions pas même cru devoir la publier. Aujourd'hui que cette nouvelle a fait du chemin à l'étranger, il est bon de dire qu'elle n'a aucun fondement et que la prétendue convention n'a